

## Conditions générales de réservation

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers ou sous-louée, elle est nominative et à ce titre strictement personnelle. Toute réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation accompagné de l'acompte demandé. Tout versement non accompagné du contrat de réservation signé ou vice versa, ne saurait assurer cette réservation.

Assurance responsabilité civile du locataire obligatoire.

A votre arrivée vous devrez : Présenter votre confirmation de réservation à la réception (ouverte de 8 h - 12 h et de 14 h - 20 h en juillet - août).

Déposer une caution de 20 € pour la carte d'accès. Pour les locations : à la remise des clés, verser 2 cautions supplémentaires : de 300 € pour l'hébergement et de 50 € pour la caution ménage en 2 chèques ou espèces. La caution de 300 € sera restituée après état des lieux le jour du départ tandis que la caution ménage vous sera renvoyée sous huitaine. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile.

**Paiement du séjour : le solde du séjour sera à régler dans les conditions suivantes :**

**Location :** 1 mois avant la date d'arrivée indiquée sur le contrat. **Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral est exigible au moment de la réservation.**

**Camping - caravanning :** à l'arrivée sur le terrain de camping.

Bien que très attentifs à l'entière satisfaction de nos vacanciers, nous ne garantissons aucun numéro d'emplacement aussi bien en camping qu'en mobil home. Les places sont attribuées dans l'ordre d'enregistrement des réservations. Lorsque les dates et le numéro souhaités ne correspondent pas à notre planning, nous vous attribuons un emplacement se rapprochant au mieux de votre demande.

### Emplacement

La réservation d'un emplacement n'est possible que pour une durée minimale de 7 jours. L'emplacement peut être occupé à partir de 14 h et doit être libéré avant 12 h. Tout départ après 12 h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. En cas de prolongation du séjour, le maintien sur le même emplacement ne peut être garanti. Le camping Bon Port se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement (6 personnes maximum quel que soit leur âge et 1 véhicule). Vous devez remplir un contrat par emplacement, par famille et par séjour. Si plusieurs familles doivent se succéder, vous devez faire une demande de réservation pour chaque famille et pour chaque période. En cas de départ avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera consenti.

### Location

La réservation d'un hébergement locatif s'entend pour une durée minimum de 7 nuits pour la période du 26/06 au 28/08 (arrivée samedi à partir de 15 h et départ samedi avant 10 h). Nos prix comprennent : droit d'entrée, droit de parking pour 1 voiture, gaz, électricité. La taxe de séjour est en sus. Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement du mobil home à l'exception d'1 véhicule. Le camping Bon Port refusera l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. A votre arrivée nous vous remettons une fiche d'inventaire à vérifier. Signalez toute anomalie sous 24 h. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte. Au jour du départ indiqué sur votre contrat, la location doit être libérée avant 10 heures du matin. La location sera rendue en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet manquant ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. A la remise des clés, après contrôle et en fonction de l'inventaire, seule la caution de 300 € vous sera rendue.

A LA FIN DE VOTRE SEJOUR, LE NETTOYAGE FINAL EST OBLIGATOIRE. Dans le cas où il ne serait pas satisfaisant, la caution ménage de 50 € ne sera pas restituée.

### Arrivée retardée - Départ anticipé

En l'absence de message télégraphique justifiant un retard ou une arrivée différée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible sous 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Le camping Bon Port se réserve le droit de relouer l'emplacement ou l'hébergement à la première demande. Les sommes versées resteront acquises au camping. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

### ANNULATION

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (envoi recommandé avec A.R.). Les appels téléphoniques ne pourront être pris en compte. Pour toute annulation parvenue avant le 15 Mai, le montant de l'acompte sera remboursé déduction faite des frais de dossier. Après cette date, l'acompte sera retenu quelque soit le motif de l'annulation.

Une assurance annulation peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat.

### Règlement intérieur

Tout campeur et visiteur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping affiché à la réception. Les barbecues à feux ouverts sont strictement interdits.

Jeux et piscine : les enfants devront toujours être sous la surveillance des parents. L'accès à la piscine est inclus dans nos tarifs, les caissons de bains y sont interdits. Les chiens doivent être impérativement tenus en laisse, et faire leurs besoins à l'extérieur du camping. Tatouage et vaccin antirabique obligatoires, présentation du carnet de santé à l'arrivée. Tout campeur doit être personnellement assuré, il leur appartient de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile.

Reportage photos : pendant la saison, des reportages photographiques sont réalisés pour les actions en communication du camping. Toute personne présente dans l'enceinte du camping, accepte l'utilisation de son image.

**Visiteurs :** ils doivent se présenter à l'accueil, régler un droit d'entrée au camping. L'accès à la piscine leur est strictement interdit.

En cas de litige, la compétence est déléguée au Tribunal de Montpellier.

## Rentals conditions

All reservations are nominative and only become effective once we have approved them and received the booking contract plus the contractual down payment mentioned in the contract. A down payment sent without the signed booking contract, or vice versa, will not guarantee a reservation. The management reserves the right to modify any reservation's allocation.

Liability insurance is compulsory.

When you arrive you will have to go to the reception desk with your confirmation of booking.

(The reception desks opening hours, in July and August : 8am to 12am and 2pm to 8pm).

You will be asked to leave a deposit of €20 for the access card. For the rented accommodation, you will be asked to leave a deposit of €350 (€300 for the accommodation an €50 for the cleaning), in exchange for the keys. The deposit is to cover damage to equipment and possible cleaning costs and will be returned to you after an inspection on the departure day. The deposit of €50 will be send back to you within 8 days after your departure. The deposit is not considered as an insurance, you must be insured for public liability.

**Observe payment conditions :**

**For a rented accommodation : balance to be paid one month before the arrival date specified in the contract. For reservation made within 30 days of the reservation period beginning, payment in full will be requested when the reservation is made.**

**For a camping pitch : balance to be paid one the day of arrival.**

Even though we pay attention to the contentment of our customers, we can not guarantee any pitch or mobile home number. The places are assigned according to the recording of the bookings. If the dates and the place chosen are not available on our schedule, we will assign a similar place.

### Pitch rental :

A pitch is reserved for a minimum period of 7 days. The rental period starts at 2 pm and ends at midday. Departure after midday will be invoiced as one extra night. If you wish to extend your stay, we can not assure you to keep the same place. Campsite Bon Port can refuse to admit groups or families coming exceeding the capacity of a pitch (6 people at the most including children and 1 vehicle). You must fill in one contract per family and per stay. If several families follow, you must make a booking for each family and each period. No refund will be given in case of early departure.

### Accommodation rental (mobile home) :

Rented accommodation is let for a minimum period of 7 nights since the 27th of June to the 29th of August (the rental period starts on Saturdays from 3 pm and ends on Saturdays before 10 am). The prices include : the access to the campsite, a car park, gas, electricity. The tourist tax is not included. No extra equipment is authorised on a mobile home pitch other than one vehicle. Under no circumstances must the number of tenants exceed the capacity of the rented accommodation, Campsite Bon Port could refuse these people. You will be handed by an inventory and a description of the state of the mobile home. Report any anomaly the same day. Claims made later will not be taken into account. Departure Saturdays before 10 am. The accommodation must be cleaned, the inventory checked, you will be responsible for any missing or broken object, as well as for the condition of the accommodation.

In exchange of the keys, after the checking and depending on the inventory, only the deposit of €300 will be returned to you.

**THE FINAL CLEANING IS COMPULSORY AT THE END OF YOU STAY.** If the accommodation has not been cleaned, we will keep the deposit of €50 for cleaning fees.

### Late arrival, early departure :

In the absence of a written message from the client justifying their late or deferred arrival, the reserved pitch or accommodation becomes available for rental 24 hours after the initial rental date, the balance remains due in full. No phone call is accepted. Campsite Bon Port can rent the pitch or the accommodation to any other people. The sum you paid will be recouped by the campsite. No refund will be guaranteed if you cause your holidays to be cut short (late arrival, early departure).

### Cancellation :

Cancellation must be confirmed in writing. No phone call is accepted. For every cancellation received before the 15th of May, you will be refunded the down payment, after deduction of the booking fees. After this date, the down payment will be recouped in any case. A cancellation insurance is available with each contract.

### Internal regulations :

Everyone must respect the campsite's rules and regulations.

Open fires with wood or charcoal are forbidden.

Games and swimming pool : children will always be under their parents supervision. The access to the swimming pool is included in the prices, shorts are prohibited. Dogs must be kept on a leash, they must do their business outside the campsite. The tattoo and the rabies vaccine are compulsory, please bring the health record of your pet. Each camper must be insured personally and for civil liability, they can insure their caravan, tent, equipment.

Photo coverage : during the season, photo coverage occur on the campsite for advertising. Every person on the campsite agrees to the use of his picture.

### Visitors :

Guests must be presented at the reception desk and pay a fee (at the rate applicable at the time). They can not enter the swimming pool area.

Litigation comes within the jurisdiction of the Montpellier courts alone.



383, chemin du Mas Saint Ange 34400 LUNEL  
Tél : 04 67 71 15 65 - Fax : 04 67 83 60 27  
SIRET 320 850 902 00018 - 66 Locatifs - 198 emplacements

E-mail : [contact@campingbonport.com](mailto:contact@campingbonport.com)  
Réservation en ligne - Booking on line :  
**[www.campingbonport.com](http://www.campingbonport.com)**

Horaires d'ouverture de la réception en saison :  
8 h - 12 h et 14 h - 20 h.

